



ÉDUCATION  **PRIORITAIRE**

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE
Nelson MANDELA
PROJET 2015-2019

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

PREAMBULE

« L'École de la République a pour mission de donner à l'ensemble des enfants de France, quel que soit leur milieu d'origine, les mêmes possibilités de construire leur parcours scolaire, personnel et professionnel. Cette exigence de justice est au cœur de la politique d'éducation prioritaire (...). Elle vise à réduire l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires et à favoriser la réussite de tous les élèves. »

Refonder l'Education prioritaire, dossier de présentation du 16 janvier 2014.

<http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html>

C'est porté par cette ambition que le projet du réseau Mandela s'est élaboré selon trois axes prioritaires :

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » ;
- Conforter une école bienveillante et exigeante ;
- Mobiliser la communauté éducative du réseau.

Fruit d'une réflexion collective et d'un diagnostic partagé, le projet offre à chacun de ses acteurs, pour une durée de quatre ans (2015-2019) un cadre d'objectifs communs et propose un plan d'actions qui sera décliné à l'échelle des cycles et des établissements.

Le projet a vocation à évoluer au fil des années et pourra être complété en fonction de bilans réguliers et/ou des travaux qui seront menés.

UN RESEAU EN EVOLUTION

C'est en 1991 qu'a été créée la Zone d'Education Prioritaire d'Hérouville Saint-Clair, autour du collège Daniel Huet et de trois groupes scolaires : Le Val, Jacques de Malfilâtre et Pierre Gringoire.

A la rentrée 2009, le réseau connaît une importante restructuration et une extension notable à la suite de deux fusions d'établissements : celle du collège François de Boisrobert avec le collège Daniel Huet, qui à la rentrée 2010 porte le nom de Nelson Mandela, et celle du groupe scolaire Jacques de Malfilâtre avec l'école primaire Daniel Auber, concrétisée à la rentrée 2012 par la création de l'école primaire Poppa de Valois.

Dans le même temps, dans le cadre d'un « réseau élargi », avec la volonté d'une cohérence pédagogique et éducative de territoire, le réseau a le souci d'associer les écoles du secteur du collège à sa réflexion sur la continuité inter-degrés. C'est ainsi que les écoles Jean Boisard, Camille Blaisot et Le Bois ont profité de cette dynamique.

A la rentrée 2015, la Refondation de l'Education Prioritaire et la redéfinition des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville apporte une nouvelle configuration au réseau d'Hérouville Saint-Clair.

Deux réseaux sont ainsi constitués :

- le REP Pierre VARIGNON comprenant le collège et le groupe scolaire Gringoire.

- le REP Nelson MANDELA comprenant le collège et les groupes scolaires Poppa de Valois et Le Val auxquels sont adjoints 2 nouveaux groupes scolaires : Jean Boisard et Camille Blaisot.

Le réseau a prouvé sa capacité d'intégration. De nombreux facteurs y ont contribué : le développement de projets culturels fédérateurs, un noyau stable d'enseignants dans le 1er et le 2nd degré, ainsi que leur investissement. Le territoire resserré et la volonté des pilotes du réseau ont permis des relations de proximité et ont facilité la construction de projets pédagogiques inter-degrés. Les formations ont permis de faire culture commune. L'installation du conseil école/collège a renforcé cette dynamique.

Mais un accompagnement spécifique s'avère nécessaire pour les nouveaux entrants sur les enjeux de l'éducation prioritaire, notamment le partenariat et la co-éducation. Les écoles qui viennent d'intégrer le réseau scolarisent encore peu d'enfants de moins de trois ans.

Une fusion des écoles Boisard élémentaire et maternelle est programmée à la rentrée 2016, celle des écoles Le Val élémentaire et maternelle envisagée pour la rentrée 2017.

Les caractéristiques socio-culturelles du réseau

Les données disponibles montrent que la population du réseau a bien les caractéristiques sociales des établissements en Education Prioritaire, même si au regard de l'ensemble des REP, le réseau Mandela figure parmi les PCS les moins défavorisées.

Cependant au fil de ces dernières années la population du quartier Le Val s'est précarisée : 70% des enfants inscrits à la restauration scolaire bénéficient de la gratuité. Le quartier héberge un foyer d'accueil des familles monoparentales. C'est ainsi qu'un dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans (MTA) sera installé à l'école maternelle Le Val à la rentrée 2016. A l'inverse le plan de rénovation urbaine a apporté plus de mixité dans le quartier du Grand Parc (école P. de Valois).

De nombreuses familles ont des conditions de vie difficiles. Certaines sont éloignées des attendus de l'école, pour autant elles font confiance aux enseignants.

Ces constats réclament de notre part un accompagnement de chaque instant et une vigilance accrue.

| | % de CSP défavorisées | % de résidents en ZUS1 | % de boursiers |
|-------------|-----------------------|------------------------|----------------|
| Clg Mandela | 54,7 | 28,6 | 50,9 |
| Académie | 43,1 | 3,1 | 26,3 |
| National | 39,5 | 7 | 27,8 |

| Les écoles du réseau | % de CSP défavorisées (2008-2012) | Taux de chômage | Taux de parents sans diplôme | Revenu médian |
|----------------------|---|-----------------|------------------------------|---------------|
| Le Val | 48,1 | 22,7 | 50,5 | 11547 |
| C. Blaisot | 51,1 | 16,4 | 46,1 | 12680 |
| J. Boisard | 36,9 | 16,4 | 46,1 | 12680 |
| P. de Valois | Données Education nationale actuellement non disponibles ; le carroyage Insee situe néanmoins les quartiers de résidence en dessous du seuil de bas revenu. | | | |

LE DIAGNOSTIC PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF

Le diagnostic procède d'une démarche participative qui a impliqué tous les acteurs, dans le cadre des instances de formation et de concertation (conseil école/collège, conseil pédagogique, conseil de maîtres).

Il est issu :

- d'une autoévaluation des pratiques réalisée par les équipes enseignantes à partir du référentiel de l'Education prioritaire en juin 2015 ;
- de l'analyse d'indicateurs de réussite des élèves (données de la D2P) ;
- de bilans internes : bilans d'étape effectués lors des comités exécutifs, bilans et synthèse des stages inter-degrés, bilan du conseil école/collège ;
- d'observations de classes menées par l'IEN et l'IA-IPR, copilotes du réseau, en 2014 ;
- d'une enquête sur le climat scolaire menée au collège ;
- d'une évaluation qualitative basée sur notre connaissance du territoire et sur les échanges avec les partenaires.

Un diagnostic global est ici présenté, des éléments plus précis sont indiqués à l'intérieur de chaque axe du projet de réseau.

LA REUSSITE SCOLAIRE DES ELEVES

Résultats à l'évaluation « Compréhension des écrits dans les disciplines »

A l'entrée en 6^{ème}, et en nous en tenant à l'évaluation sur la « Compréhension des écrits dans les disciplines » initiée par le CARDIE de l'académie, les résultats sont à la moyenne académique, ce qui est satisfaisant au regard du profil socio-culturel des élèves. Les actions pédagogiques menées dans les écoles primaires du réseau ont donc porté leurs fruits, même si une analyse plus fine montre que les efforts doivent être maintenus et accentués dans certains domaines. (Cf. infra axes 1 et 2 du projet)

| Evaluation à l'entrée en 6 ^{ème} : <i>Compréhension des écrits dans les disciplines</i> | | Tous domaines | Par domaines | | | |
|---|-----------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | | | Hist./Géo | Lettres | Maths | SVT |
| 2015 | Mandela | 70% | 65% | 64% | 66% | 79% |
| | <i>Académie</i> | <i>68.9</i> | <i>63,1%</i> | <i>63,2%</i> | <i>65,9%</i> | <i>79,1%</i> |
| 2014 | Mandela | 68% | 60% | 63% | 63% | 79% |
| | <i>Académie</i> | <i>69.9%</i> | <i>64,2%</i> | <i>63,9%</i> | <i>67,1%</i> | <i>80,6%</i> |

Résultats au DNB

Au sortir de la classe de 3^{ème}, les résultats des élèves (DNB et Socle) sont eux aussi à la moyenne académique, ainsi que les flux d'entrée en Seconde GT et professionnelle. Cependant la réussite des élèves du réseau est légèrement inférieure à la moyenne académique, il est donc important de tisser des liens pédagogiques avec le lycée d'accueil pour améliorer encore la fluidité du parcours des élèves.

| DNB - Taux de réussite brut | 2012/2013 | 2013/2014 | 2014/2015 |
|-----------------------------|------------|------------|------------|
| Mandela | 67% | 63% | 85% |
| <i>Académie</i> | <i>79%</i> | <i>79%</i> | <i>85%</i> |

| DNB - Taux de maîtrise du socle | 2012/2013 | 2013/2014 | 2014/2015 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mandela | 76.6% | 80% | 87.3% |
| <i>Académie</i> | <i>81.6%</i> | <i>82.4%</i> | |

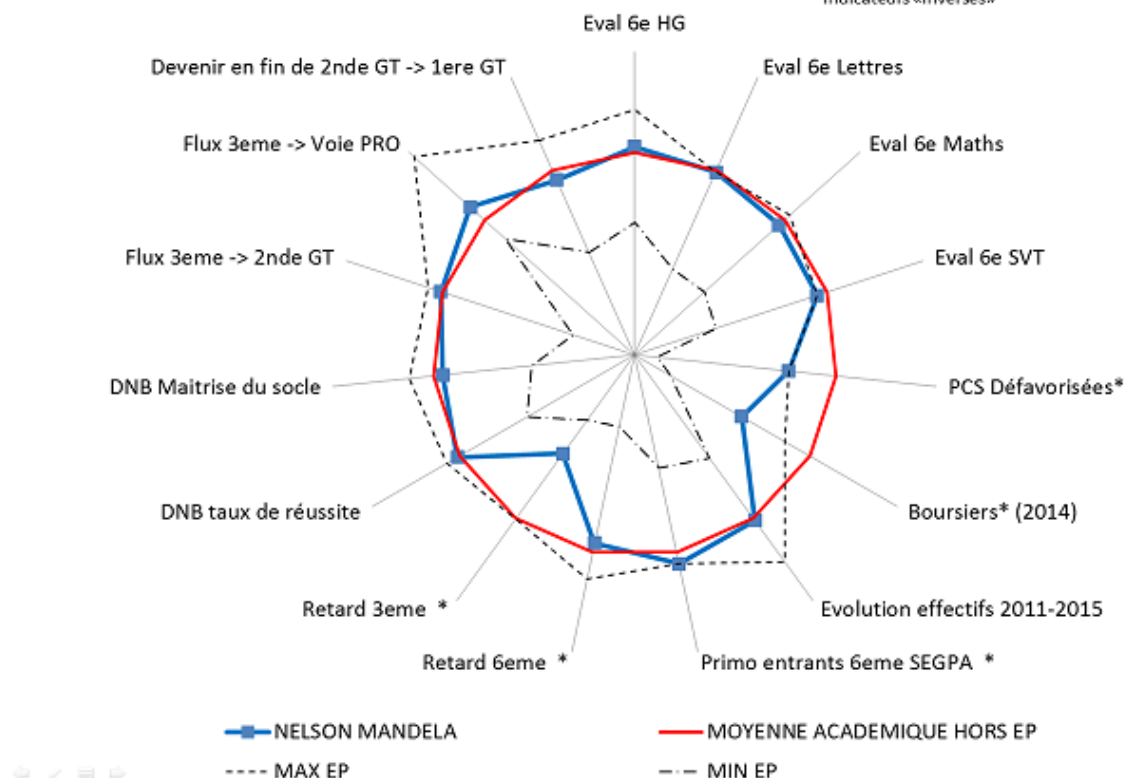
Retard scolaire

Le taux de retard des élèves à l'entrée en 6^{ème} et surtout en 3^{ème} reste plus élevé que la moyenne académique mais la raison ne tient pas à une politique de redoublement des écoles et du collège (redoublements qui sont devenus exceptionnels), mais plutôt aux caractéristiques de la population hérouvillaise. En effet, les établissements accueillent chaque année des enfants venant d'autres communes et ayant déjà accumulé un retard scolaire et le collège une Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants.

Synthèse des indicateurs : radar de performance 2015 du collège Nelson Mandela

Radar de performance 2015 Collège Nelson Mandela – Hérouville Saint Clair

Plus la courbe bleu est excentrée par rapport à la courbe rouge (académie hors EP), plus le réseau présente une bonne réussite scolaire et/ou un environnement socio-économique favorable.
* indicateurs «inversés»



LE DIAGNOSTIC EDUCATIF

L'absentéisme

Dans le premier degré, les enjeux autour de l'absentéisme perlé mobilisent en permanence les équipes enseignantes. Leur vigilance suite à la mise à place des nouveaux rythmes scolaires (mercredi matin travaillé) n'a cependant pas engendré d'absences supplémentaires. En maternelle, il convient à ce niveau de différencier les exigences, certaines familles nécessitant d'être mises en confiance.

Dans le 2nd degré, l'absentéisme perlé de certains et le décrochage scolaire restent une préoccupation constante de l'ensemble des équipes même si les actions de la cellule de veille et les partenariats développés ont permis de réduire ces phénomènes.

Le décrochage scolaire peut présenter plusieurs facettes qui vont de la rupture totale de la scolarité en passant par des absences perlées et/ou des comportements très perturbants, inadaptés dans la classe ou les espaces de vie scolaire. Il ne concerne que peu d'élèves mais mobilise la communauté scolaire dans son ensemble et génère des tensions parfois importantes dans les périodes délicates (fin de trimestre par exemple). La diversification des méthodes pédagogiques, l'implication dans divers projets, la mise en œuvre du système de punitions et sanctions semblent inefficaces avec ces élèves. L'ensemble de la communauté éducative se trouve alors démunie pour trouver une solution favorable au parcours de l'élève et choisit son exclusion pour permettre la progression du groupe.

Le climat scolaire

Dans le 1^{er} degré le programme d'éducation morale et civique et la sensibilisation aux phénomènes de harcèlement a amené les enseignants à questionner le climat scolaire. Le parcours citoyen est l'outil de mise en cohérence des différentes actions menées dans les écoles pour permettre aux élèves d'y vivre en toute quiétude, dans le respect de chacun. Les enseignants se sont également emparés de la question de l'évaluation, notamment en maternelle, convaincus que la réussite scolaire participait d'un climat scolaire serein.

Au collège, l'enquête sur le climat scolaire effectuée l'année dernière a fait apparaître des résultats proches de la moyenne nationale et les élèves font état d'une bonne qualité de vie, tant dans les relations avec leurs pairs qu'avec les adultes de l'établissement.

Cependant, les indicateurs de victimisation doivent retenir notre attention puisqu'ils mettent en lumière un hiatus entre le vécu des élèves et celui des personnels pour qui les incivilités sont nombreuses et inacceptables.

LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES DE L'ECOLE

Les relations école/familles

Dans les écoles comme au collège, les relations avec les familles sont établies dans un climat de confiance. La vigilance reste cependant de mise car des points de crispation sont apparus récemment suite à la conjoncture actuelle. Si les parents répondent aux propositions de rencontres individuelles et sont très présents lors des manifestations festives, les temps d'information collectifs sont plus aléatoirement fréquentés. D'autre part de nombreux parents

se sentent démunis par rapport à leur rôle éducatif. C'est un constat partagé avec les partenaires du réseau.

La commune et les services de l'Etat

De nombreux groupes de travail interprofessionnels sont formalisés et actifs. Le réseau y est représenté. Les rencontres sont régulières et permettent de développer sur des problématiques conjointes des actions de prévention et d'accompagnement en direction des enfants et des parents dans les domaines de la santé, de la culture, de la lutte contre l'illettrisme et de la prévention du décrochage scolaire.

La municipalité est très attentive à la réussite scolaire des élèves, notamment aux problématiques relatives au décrochage scolaire et à l'absentéisme.

Le programme de réussite éducative est bien implanté et reconnu. La présence de la coordonnatrice du réseau et de l'assistante sociale du collège dans l'équipe pluridisciplinaire de soutien, celle de la coordinatrice du PRE au besoin dans les ESS des établissements scolaires contribuent à un maillage renforcé entre les acteurs du territoire.

L'entrée en 2014 des quartiers du Val et du Grand Parc en zone de sécurité prioritaire a renforcé le partenariat avec les services de justice.

Les infrastructures culturelles de la commune et de l'agglomération, son patrimoine, sont des ressources précieuses pour mettre en œuvre un parcours artistique et culturel de qualité tout au long de la scolarité.

LE PROJET

Enjeux et priorités

Au regard du diagnostic effectué, deux grands enjeux sont identifiés :

- conforter la dynamique engagée en inter-degrés depuis plusieurs années et qui a déjà permis une évolution positive.
- réorienter certaines actions ou en engager d'autres au regard des orientations de la loi de Refondation de l'Ecole.

Pour ce faire, et en cohérence avec les axes 4, 5 et 6 du Référentiel de l'Education Prioritaire, il s'agira de poursuivre une politique ambitieuse de formation sur site, de favoriser une culture de l'auto-évaluation des différents acteurs du réseau et d'orienter les instances de concertation et de décision en direction des trois axes suivants :

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »
- Conforter une école bienveillante et exigeante
- Mobiliser la communauté éducative du réseau

Descriptif

**AXE 1 : GARANTIR DE LA MATERNELLE AU COLLEGE L'ACQUISITION DU LIRE,
ECRIRE, PARLER**

Axe 1 du référentiel de l'Education Prioritaire et domaine 1 du S4C

DIAGNOSTIC

Les élèves peinent à élaborer de manière autonome un discours oral et des écrits structurés.

La langue française est principalement enseignée en tant qu'objet de savoir.

Le cours dialogué qui laisse souvent peu de place à la parole de l'élève, l'oral qui ne fait pas partie intégrante d'un enseignement structuré, la pratique de l'écrit centrée pour une grande part sur la rédaction, l'apprentissage de la lecture centré au cycle 2, sont autant de pratiques qu'il s'agit de faire évoluer pour faire mieux réussir les élèves.

| OBJECTIFS STRATEGIQUES | OBJECTIFS OPERATIONNELS | ACTIONS - Objectifs prioritaires A tous les niveaux - Dans toutes les disciplines |
|---|--|--|
| Renouveler les pratiques pédagogiques et les gestes professionnels. | <p>Développer des situations d'enseignement qui permettent aux élèves d'utiliser davantage la langue comme un outil pour penser, communiquer, apprendre et comprendre.</p> <p>Développer un enseignement davantage structuré et explicite de la langue française, à l'oral et à l'écrit.</p> | <p><u>L'oral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des situations pédagogiques favorables à la (prise de) parole des élèves : en continu, en interactions. - Développer la verbalisation au service et au quotidien des apprentissages : reformulation, explicitation, justification. <p><u>La production d'écrits</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux élèves d'utiliser toutes les fonctions de l'écrit. - Développer les écrits de travail. <p><u>La compréhension des écrits</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler les capacités constitutives de l'acte de lire dans toutes les disciplines. - S'appuyer sur l'évaluation d'entrée en 6^{ème} et en CE2. <p><u>Gestes professionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les objectifs et les procédures d'apprentissages. - Travailler en progressivité et continuité pour une montée en compétences. - Développer des outils structurants pour les élèves et les enseignants. |

INDICATEURS

Evolution des résultats des élèves aux évaluations CE2 et entrée en 6^{ème} en compréhension.

Résultats des élèves au DNB et dans la maîtrise des différents langages.

Auto-évaluation des pratiques et des dispositifs mis en œuvre.

Observations croisées des corps d'inspection.

AXE 2 : CONFORTER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

Axe 2 du référentiel de l'Education prioritaire et tous les domaines du S4C

DIAGNOSTIC

Une autonomie et une collaboration entre élèves qui doivent être travaillées tout au long de la scolarité. (Cf. diagnostic éducatif)

Accompagnement et suivi des élèves

La dynamique lancée par la mise en place des PPRE passerelle, puis des PPRE 6^{ème} s'est prolongée au collège sur les autres niveaux, formalisant ainsi les aides et rendant celles-ci plus lisibles aux yeux des élèves et des parents. Un recentrage sur l'aide au sein de la classe a été favorisé par le dispositif PMQC au primaire et l'aménagement des emplois du temps au collège a permis des co-interventions en accompagnement personnalisé. Un travail en cours sur le 1^{er} degré permet l'articulation des dispositifs péri et extra scolaires. La question du travail personnel de l'élève reste à travailler ainsi que l'accompagnement à l'entrée au lycée.

Le parcours citoyen et les programmes d'EMC

Ils ont fait l'objet d'une formation sur l'axe de l'engagement des élèves, de l'éducation au développement durable et sur l'égalité filles/garçons. Le parcours reste à formaliser et à mettre en œuvre.

L'évaluation

L'évaluation sans notes est pratiquée au collège et l'évaluation positive en maternelle. L'école élémentaire modifie ses pratiques.

| OBJECTIFS STRATEGIQUES | OBJECTIFS OPERATIONNELS | ACTIONS |
|---|--|---|
| <p>Favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves en tenant compte de leur diversité</p> <p>Développer chez les élèves des compétences et des attitudes qui leur permettent de contribuer à un climat scolaire serein, propice aux apprentissages</p> | <p>Repenser la conception et l'organisation des enseignements</p> <p>Assurer un accompagnement, un suivi et des aides au plus près des besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève</p> <p>Développer une politique d'ambition scolaire et d'orientation positive des élèves en lien avec les familles et les partenaires</p> | <p><u>Les organisations pédagogiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réflexion sur les espaces, les rythmes, les temps de travail et les organisations pédagogiques. - Favoriser les regards croisés en s'appuyant sur la coprésence en classe. <p><u>L'accompagnement, les aides et le suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir en prévention et favoriser l'aide au sein de la classe. - Mieux articuler les dispositifs d'aide et d'accompagnement et le travail en classe. - Accompagner le travail personnel. <p><u>Les accueils spécifiques inter cycles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Instaurer une relation de confiance et de sécurité affective tout particulièrement à l'entrée en maternelle. -Construire une culture commune s'appuyant concrètement sur les disciplines et un langage commun entre professionnels -Impliquer les enfants et leurs parents dans la construction du parcours scolaire. <p><u>Parcours avenir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser dès l'école primaire. -Elargir le champ des possibles par la découverte des filières professionnelles. -Développer la coopération avec le lycée. |

AXE 3 : MOBILISER LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DU RESEAU

DIAGNOSTIC

Plan de formation inter degrés

Il fédère les équipes de la maternelle au collège autour de problématiques partagées. Il trouve un prolongement constructif lors des conseils de cycles et des commissions du conseil école/collège et il soutient efficacement les actions du réseau.

Instances de concertation

Elles se sont multipliées et il convient de trouver des modalités d'organisation et d'articulation entre ces instances pour en améliorer l'efficacité.

Le bien-être et le vivre ensemble (en lien avec l'axe 2)

Les regards croisés de l'ensemble des acteurs montrent des problématiques nouvelles d'ordre psychologique tant du côté des enfants que des familles. Les structures de prise en charge sont sollicitées régulièrement et éprouvent des difficultés à faire face.

Une réflexion et des actions inter-dégrés sur les compétences psychosociales avec l'appui de nouveaux partenaires se sont développées.

Les relations avec les parents

Une politique réelle de partenariat doit être renforcée dans le sens d'une communication mieux adaptée notamment à l'entrée des élèves dans chaque nouvelle structure.

| OBJECTIFS STRATEGIQUES | OBJECTIFS OPERATIONNELS | ACTIONS |
|---|--|--|
| Elaborer une politique concertée qui s'appuie sur des valeurs partagées entre les différents partenaires de l'école | Conforter avec les partenaires du territoire les liens existants et développer de nouveaux partenariats au regard des problématiques émergentes (Cf. diagnostic) | <u>Parcours éducatif de santé inter-dégrés</u> - Développer les compétences aptes à une prise en charge autonome de sa santé - Renforcer les compétences psycho-sociales : connaissance, estime de soi et communication positive |
| | Favoriser une coopération avec les parents, fondée sur les valeurs de la République, la confiance et la compréhension mutuelle | <u>Relations école famille</u> - Construire une relation de confiance pour une véritable coéducation - Diversifier les modalités et outils de rencontre et de communication - Informer et rassurer les parents aux moments clés du parcours de leur enfant. |
| | Favoriser la mutualisation des compétences et restructurer le travail collectif des équipes enseignantes | <u>Les instances de concertation</u> - Veiller à une bonne articulation - Impulser des commissions de travail aux objectifs clairement identifiés pour <ul style="list-style-type: none"> - impliquer le maximum d'enseignants - favoriser la mutualisation - assurer l'effectivité des actions |
| | Construire un plan de formation en cohérence avec le projet de réseau. | <u>Plan de formation 2015 - 2019</u> - Prendre en compte les besoins exprimés à l'occasion de l'élaboration du projet du réseau - Envisager des formations inter catégorielles avec les partenaires |
| Renforcer la culture de réseau et l'implication de tous ses acteurs | | |

INDICATEURS

Relations école familles : approche quantitative sur la fréquence des relations parents/école, analyse qualitative de la prise en compte de l'évolution des représentations des acteurs.

Partenariat : Evaluation de l'intégration des partenaires aux différents axes du projet.

LE PILOTAGE DU RESEAU

Le comité de pilotage (COPIL) est l'instance de fonctionnement et de décision du réseau d'éducation prioritaire.

Il valide et porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions en lien et en cohérence avec le conseil école/collège.

Il élabore et suit un tableau de bord de la mise en œuvre des actions du projet de réseau.

Il est composé

- de membres de l'Education Nationale :
 - **les trois pilotes : la principale du collège, l'IEN de circonscription, l'IA-IPR référent**
 - la coordonnatrice du réseau
 - la conseillère principale d'éducation
 - les directrices des écoles maternelles, élémentaires et primaires
 - des professeurs du collège
 - les conseillères pédagogiques de circonscription
- de parents élus aux conseils d'écoles et d'administration du collège
- des partenaires de l'Etat et des collectivités territoriales :
 - la déléguée du Préfet
 - la conseillère départementale
 - la maire-adjoint en charge de l'éducation
 - la directrice du service éducation et petite enfance de la ville
 - la coordonnatrice du PRE
- d'autres partenaires privilégiés du réseau :
 - la directrice de la Bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair
 - la référente de l'UNCMT à Hérouville Saint-Clair
 - le directeur du centre socio-culturel CAF d'Hérouville Saint-Clair
 - le directeur de l'AQJ

Sont invités :

- les formatrices du CAREP (Centre académique de ressources de l'éducation prioritaire)
- tout expert que le réseau désigne

Il se réunit deux fois par an.

ORGANIGRAMME DU RÉSEAU - ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

PILOTES

| | | |
|--|--|--|
| <p>Mme PALAIN Christiane</p> <p>IEN Circonscription Hérouville</p> <p>DSDEN du Calvados 2, place de l'Europe - 14200 HSC</p> <p>Christiane.Palain@ac-caen.fr ☎ 02 31 45 95 17</p> | <p>Mme PIEL Catherine</p> <p>Principale Collège Nelson MANDELA</p> <p>3, rue Guyon de Guercheville 14200 HSC</p> <p>Catherine.Piel@ac-caen.fr ☎ 02 31 47 61 32</p> | <p>M. DESCAMPS Bruno</p> <p>IA-IPR Histoire-Géographie</p> <p>Rectorat de l'Académie de Caen 168, rue Caponière - 14000 CAEN</p> <p>Bruno.Descamps@ac-caen.fr</p> |
|--|--|--|

COORDONNATRICE

| |
|--|
| <p>Mme GILBERT Georgina</p> <p>717, Bvd Grande Delle - 14200 HSC</p> <p>dsden14-rrsherouville@ac-caen.fr ☎ 02 31 45 77 86</p> |
|--|

ECOLES

DIRECTRICES

| | |
|---|--|
| <p>Ecole Primaire POPPA DE VALOIS</p> <p>912, Bvd Grand Parc – 14200 HSC ☎ 02 31 45 37 08 Ce.0142137X@ac-caen.fr</p> | <p>Mme MUSET-TARDIF Mélanie</p> |
|---|--|

| | |
|---|-----------------------------------|
| <p>Ecole Primaire Camille BLAISOT</p> <p>104, Bvd Grande Delle – 14200 HSC ☎ 02 31 45 77 21 Ce.0140111V@ac-caen.fr</p> | <p>Mme SABIN Stéphanie</p> |
|---|-----------------------------------|

| | |
|--|--------------------------------|
| <p>Ecole Primaire Jean BOISARD</p> <p>917, quartier La Grande Delle – 14200 HSC ☎ 02 31 45 77 19 Ce.0141604T@ac-caen.fr</p> | <p>Mme GADRAT Elise</p> |
|--|--------------------------------|

| | |
|---|--------------------------------|
| <p>Ecole Élémentaire LE VAL /Simone VEIL</p> <p>303, quartier Le Val – 14200 HSC ☎ 02 31 45 77 17 Ce.0141702Z@ac-caen.fr</p> | <p>Mme DUTOT Céline</p> |
|---|--------------------------------|

| | |
|--|---|
| <p>Ecole maternelle LE VAL /Simone VEIL</p> <p>303, quartier Le Val – 14200 HSC ☎ 02 31 45 77 18 Ce.0141695S@ac-caen.fr</p> | <p>Mme DE TAEVERNIER Véronique</p> |
|--|---|